

## La prévention et la réduction du chômage de longue durée dans une perspective d'action territoriale

### Déclaration du Groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

800.000, c'est le nombre d'emplois qui risquent d'être supprimés dans les prochains mois d'après le ministère de l'Économie. Dans le marasme économique qui s'annonce, une hausse conséquente du chômage semble inévitable.

Les prédictions sont encore une fois unanimes, les jeunes vont être les premières victimes de ces suppressions et du déficit d'embauche. Le taux de demandeurs et demandeuses d'emploi chez les moins de 25 ans prévoit de faire un bond pour atteindre 30%.

Pour les moins diplômé.e.s, qui étaient déjà les plus touché.e.s par le chômage de longue durée, le risque de s'enfoncer durablement dans le chômage est réel, avec les conséquences sociales et humaines que cela entraîne. C'est le cas notamment pour les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation.

Cet avis, la crise l'a rendu d'autant plus d'actualité. Il y a urgence à accompagner les chômeurs.euses longue durée vers un retour à l'emploi et endiguer leur précarisation. À cet égard, il nous semble indispensable de revenir sur la réforme de l'assurance-chômage.

L'avis rappelle d'ailleurs que loin d'aller dans le sens d'une sécurisation financière des demandeurs d'emploi, la réforme propose - par le durcissement des critères d'obtention des indemnités - de les précariser et de compromettre matériellement mais aussi humainement leur retour à l'emploi.

Mieux accompagner les chômeurs et chômeuses longue durée, c'est d'abord mieux coordonner les différents acteurs de l'emploi, de l'insertion et du développement économique.

Parce que les chances de retour à l'emploi sont différentes selon les territoires, la prévention du chômage longue durée doit être développée au niveau territorial. À ce titre, nous souhaitons souligner le rôle des comités locaux pour l'emploi qui se situent au plus près des citoyens et citoyennes. Ces comités permettent de réunir l'ensemble des acteurs sur un territoire donné. Ils offrent notamment aux employeurs la possibilité de se saisir de la question de la privation d'emploi.

Le groupe souhaite également insister sur le bénéfice des expérimentations « *Territoires zéro chômeur longue durée* ». Nous soutenons la préconisation 20 qui encourage à mieux financer ces expérimentations. Augmenter les moyens humains et financiers à disposition et soutenir un engagement sur la durée sont des conditions essentielles pour permettre à ces expérimentations de se tenir dans les meilleures conditions et se pérenniser.

L'avis rappelle à juste titre que l'accès à la formation, pour les salarié.e.s comme pour les demandeurs.euses d'emploi est un facteur important dans la réduction du chômage de longue durée. Les entreprises à but d'emploi doivent elles-aussi pouvoir bénéficier d'un financement suffisant pour la formation des salarié.e.s qui en ressentent le besoin. Si cela a pu être le cas récemment pour une première entreprise, il faut encore le généraliser.

Face aux défis qu'il va nous falloir relever ces prochains mois pour atténuer les conséquences de la crise sur le chômage longue durée, cet avis propose un certain nombre de réponses.

Le groupe l'a voté favorablement.